



COP21 : Gratuité de Vélib' et du stationnement résidentiel les 29 et 30 novembre

Afin de faciliter la circulation des Parisiens et des Franciliens, pendant les premiers jours de la COP21, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et son adjoint Christophe Najdovski, ont décidé de rendre gratuit l'abonnement journée à Vélib' et le stationnement résidentiel, les 29 et 30 novembre.

Pour la première fois après plus de 20 ans de négociations, un nouvel accord international sur le climat peut être trouvé entre les États lors de la Conférence mondiale sur le Climat (COP21) qui se tiendra en décembre à Paris.

« Pour que cet événement soit compatible avec la vie quotidienne des Parisiens, des mesures exceptionnelles seront prises en matière de transports », a souligné mercredi Anne Hidalgo, lors d'une conférence de presse aux côtés notamment des ministres Bernard Cazeneuve et Ségolène Royal. Le gouvernement a ainsi répondu favorablement à la demande de la Maire de Paris de gratuité des transports en commun franciliens, les dimanche 29 et lundi 30 novembre.

Anne Hidalgo et son adjoint Christophe Najdovski annoncent deux mesures complémentaires, également pour les dimanche 29 et lundi 30 novembre :

- **l'abonnement journée à Vélib' sera gratuit**, dans la limite habituelle de 30 minutes par déplacement, afin d'offrir une alternative supplémentaire à l'usage de la voiture ;
- **le stationnement résidentiel, déjà gratuit le dimanche, le sera également lundi**, pour encourager les Parisiens à ne pas recourir à leur véhicule.

« Nous invitons néanmoins toutes celles et ceux qui le peuvent à différer leurs déplacements à ces dates », rappelle l'adjoint à la Maire.

Les dimanche 29 et lundi 30 novembre, la circulation automobile sera en effet fortement impactée par la présence des chefs d'Etat et de leurs délégations. La Préfecture de Police a décidé d'une série de fermetures temporaires :

Dimanche 29 novembre, de 15h à 00h :

- l'A1 de Roissy /Paris (16h-21h) ;
- l'A106 et l'A6 d'Orly/Paris (15h-00h) ;

- du périphérique Ouest : périphérique extérieur entre la porte de la Chapelle et la porte de Saint Cloud et périphérique intérieur entre la porte d'Orléans et la porte de Saint Cloud ;
- la voie Georges Pompidou entre la porte de Saint Cloud et la place de la Concorde.

Lundi 30 novembre, de 6h à 21h :

- l'A1 de Paris/Bourget ;
- du périphérique Ouest : entre la porte d'Asnières et la porte de la Chapelle ;
- dans Paris, un itinéraire prioritaire sécurisé est mis en place entre la place de la Concorde et la porte d'Asnières, via la place de la Madeleine et le boulevard Malesherbes.

La Ville mobilisera l'ensemble de ses moyens d'information des Parisiens – panneaux lumineux, site internet, réseaux sociaux, etc – pour relayer toutes les informations utiles aux Parisiens. Plus d'informations sur prefecturedepolice.interieur.gouv.fr et paris.fr

Contact presse : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr